



Communiqué de presse  
Paris, le 10 Janvier 2018

## **La Fédération Nationale des Coopératives Laitières et Coop de France annoncent leur fusion**

**Dans un contexte où la filière laitière est en pleine mutation, le renforcement du modèle coopératif est devenu un enjeu majeur. En fusionnant avec Coop de France, les coopératives laitières consolident leur organisation collective par un mouvement global et répondent à plusieurs objectifs : réaffirmer le modèle coopératif et renforcer l'organisation collective, faire évoluer et rééquilibrer les relations au sein de la filière laitière et, enfin, peser davantage au sein de l'environnement professionnel et institutionnel.**

### **Une décision qui intervient dans un contexte global en pleine évolution**

Dans un contexte de dérégulation totale des marchés et face à l'émergence de nouvelles attentes sociétales de la part des consommateurs, les organisations professionnelles doivent s'adapter pour répondre aux transitions engagées. Le modèle coopératif, porteur de valeurs territoriales et démocratiques, constitue une réponse pertinente à ces évolutions. La fusion de la FNCL avec Coop de France conforte la légitimité de notre fédération nationale et consolide son expertise, notamment en matière agroalimentaire.

*« La fusion de la FNCL avec Coop de France marque une nouvelle étape importante pour notre fédération dont le périmètre n'avait pas évolué depuis sa création en 2006. C'est une évolution naturelle qui renforce notre mouvement coopératif. Nous avons la conviction qu'ensemble on est plus forts et qu'ensemble on peut agir pour le bien commun »,* indique Michel Prugue, président de Coop de France.

### **Modalités d'organisation : une co-construction autour d'un projet commun**

La fusion s'appuie sur plusieurs principes fondamentaux : l'autonomie de la section laitière, des représentations de la filière renforcées au sein des instances et une présence physique maintenue à la Maison du Lait. Les expertises des deux parties (juridique, communication, relations commerciales) seront mutualisées et renforcées.

Le résultat de cette fusion est la création d'une section autonome, Coop de France Métiers du Lait, présidée par Damien Lacombe, par ailleurs Président de Sodiaal Union. Damien Lacombe remplace

Dominique Chargé, qui occupait le poste de Président de la FNCL depuis 2010 et qui a décidé de se consacrer pleinement à sa coopérative et à son mandat de Président de Coop de France Agroalimentaire.

*« Notre mouvement vers Coop de France est le point d'orgue des mouvements effectués ces dernières années, notamment pour accompagner la montée en puissance de l'axe agroalimentaire de Coop de France. Au-delà de renforcer notre identité coopérative, nous allons bénéficier de la force de frappe institutionnelle de Coop de France et nous inscrire plus concrètement dans la campagne La Coopération Agricole, tout en restant ancré dans nos métiers à la Maison du Lait »,* commente Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du Lait, Président de Sodiaal Union.

#### **A propos de la Coop de France Métiers du Lait**

*Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métier du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés-coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros en 2016. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.*

#### **A propos de Coop de France**

*La Coopération agricole en chiffres :*

- 2600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91% des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.

#### **Contacts presse**

Coop de France Métiers du Lait : Mélodie DENEUVE - 06 89 75 30 04 / [melodie.deneuve@coopdefrance.coop](mailto:melodie.deneuve@coopdefrance.coop)

Coop de France : CICOMMUNICATION - Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP - 01 47 23 90 48 /

[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)